

# Courrier

## du médecin vaudois

— Revue de la Société vaudoise de médecine

Cours d'introduction

*tm*  
TARMED

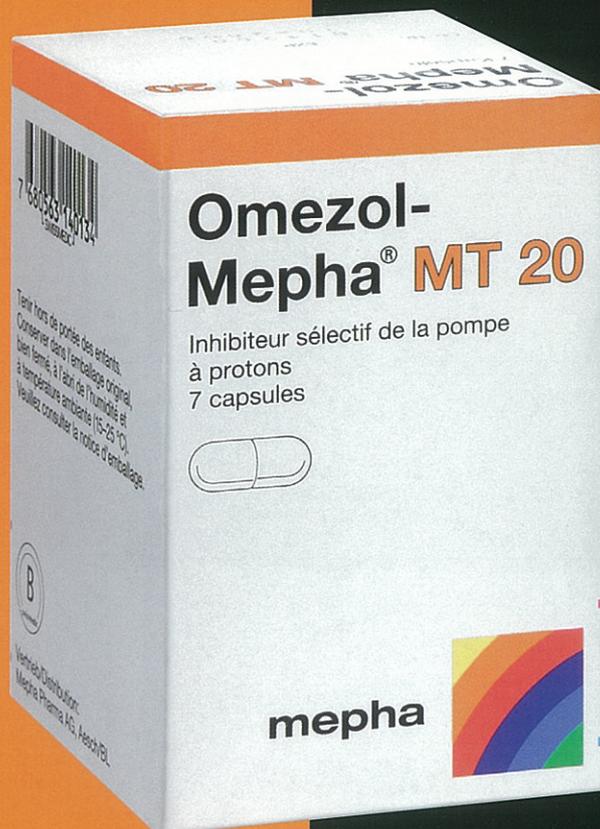
*Dossier: Tarmed*

**Pour le meilleur et pour le pire**

16 SVM Express:  
démission  
du président  
de la FMH

20 Assemblée  
des délégués

# Nette plus-value



## Nouveau!

- ➔ **Microcomprimés à libération optimisée\***
- ➔ **Jusqu'à 63% plus avantageux que l'original**
- ➔ **Prestations étendues**

Qualité, efficacité et prix:  
trois raisons claires parlent en faveur  
d'une véritable alternative.

mepha



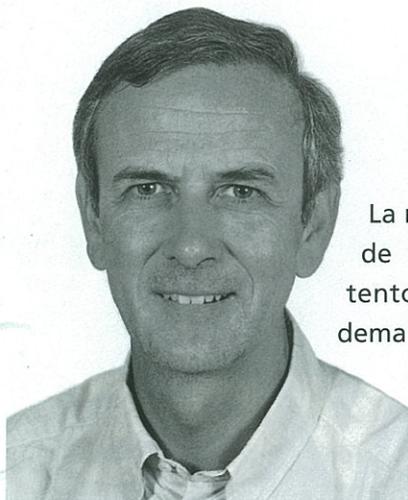
\* libération comparative in-vitro avec capsules: 20mg

#### Omezol-Mepha® MT

Omezol-Mepha® MT 10/20/40mg, C: Omeprazolium 10/20/40mg pro capsula. I: Inhibiteur sélectif de la pompe à protons. Omezol-Mepha® MT 10/20/40mg: Ulcère duodénal, ulcère gastrique, oesophagite de reflux (aussi en traitement à long terme), syndrome de Zollinger-Ellison, ulcères peptiques ou érosions gastro-duodénales provoqués par les AINS. Reflux gastro-oesophagien symptomatique. Prophylaxie des récurrences de l'ulcère gastrique. Prophylaxie des récurrences de l'ulcère duodénal en présence d'*Helicobacter pylori* réfractaire au traitement. **Posologie:** Adultes et adolescents de plus de 12 ans: ulcère gastrique et duodénal, oesophagite de reflux: 20mg 1 x par jour, si pas de réponse à d'autres formes de traitement 40mg 1 x par jour; prophylaxie des récurrences de l'ulcère gastrique et duodénal: 20-40mg 1 x par jour. Prophylaxie des récurrences de l'oesophagite de reflux: 10mg 1 x par jour, si nécessaire 20-40mg 1 x par jour. Ulcères et érosions associées aux AINS: 20-40mg 1 x par jour. Prophylaxie des récurrences: 20mg 1 x par jour. Reflux gastro-oesophagien symptomatique: 20mg 1 x par jour. **CI:** Hypersensibilité connue à l'égard de l'oméprazole. **Mises en garde et précautions:** Exclure un malignome en cas de perte de poids significative, vomissements incoercibles, dysphagie, hématurie ou méléna. Chez l'enfant, uniquement sur indication strictement posée. **Effets indésirables:** Réactions cutanées, chute de cheveux, céphalées, fatigue, vertige, apathie, paresthésie, insomnies. Troubles gastro-intestinaux, xérostomie, stomatite, anomalies de la formule sanguine, réactions d'hypersensibilité. Angioedème, ascension de la température, constriction des voies respiratoires, néphrite interstitielle, transpiration plus abondante, oedèmes périphériques et dysgueusie. **Interactions:** Kétoconazole, itraconazole, diazépam et médicaments largement métabolisés par oxydation dans le foie (cytochrome P450 2C19), clarithromycine. **Liste:** B. Pour les informations complètes, voir le Compendium Suisse des Médicaments.

Vous trouverez d'autres informations sur Omezol-Mepha® MT à l'adresse de notre Service Littérature: [medizinschweiz@mepha.ch](mailto:medizinschweiz@mepha.ch)

Mepha Pharma SA, CH-4147 Aesch/BL, Tél. 061 705 43 43, Fax 061 705 43 85, [www.mepha.ch](http://www.mepha.ch)



Dr Patrick-O. Rosselet

## Le Gâchis

La médecine est un art difficile, qui nécessite de nombreuses années d'études, que nous tentons de perfectionner sans cesse. Il demande une totale **disponibilité** de celui qui la pratique et ne peut être exercé que dans la **sérénité**. Ces deux conditions, indispensables au maintien d'une médecine de qualité, ne sont plus remplies aujourd'hui. Avec la complicité de la FMH, un carcan administratif a été mis en place, comprenant des mesures de plus en plus coercitives, en vigueur ou à venir, dont la dernière en date est l'introduction de Tarmed.

Rapidement, à l'usage, il s'est révélé pire que ce que les plus pessimistes avaient pu imaginer. Même HH Brunner, père de Tarmed, parle d'échec lamentable (BMS 2004;85: 492-3).

Dès lors, comment travailler dans la sérénité lorsqu'il faut sans cesse se préoccuper du chronomètre et de toutes sortes de problèmes administratifs?

Tarmed, en reconnaissant les prestations en l'absence du patient, et en les valorisant, comme les téléphones, au même niveau que la consultation, ouvre la porte à un grave danger: celui de faire de la médecine sans voir les patients. C'est tellement plus agréable de travailler sans ces gens qui nous dérangent! Nos maîtres, auxquels nous resterons fidèles, nous ont appris que la médecine se fait en écoutant et en examinant les malades. Mais plus rien ne peut être gratuit. C'est cette perversion de la relation qui est certainement l'aspect le plus détestable de Tarmed. Notre code de déontologie vaudois disait que la médecine ne devait pas être pratiquée dans un esprit mercantile. Bien des articles du code de la FMH sont en contradiction avec Tarmed, le secret professionnel est malmené, mais ce n'est, pour la FMH, qu'«une tempête dans un verre d'eau».

Tarmed devait uniformiser les tarifs médicaux, mais le but recherché est-il vraiment atteint?

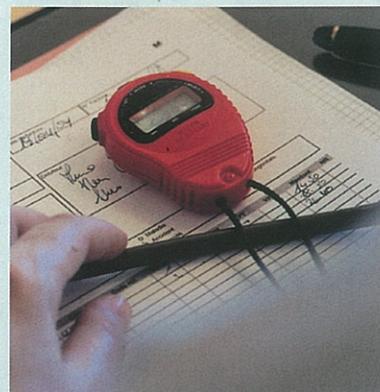
Tarmed a une seule vertu, celle de faire la quasi-unanimité du corps médical contre lui. Puisse cette unité, la colère de ces médecins qui souffrent isolés dans leurs cabinets être canalisée, pour sortir de ce gâchis, en exigeant un moratoire sur l'application de Tarmed et une renégociation complète. Nous avons probablement aussi à apprendre de nos jeunes collègues qui ont su trouver les moyens de se faire respecter de l'administration.

Dr Patrick-O. Rosselet

## Sommaire

### Dossier 3-12

Tarmed, premier bilan et vives réactions



### SVM Express 14-16

### Calendrier médical vaudois 17

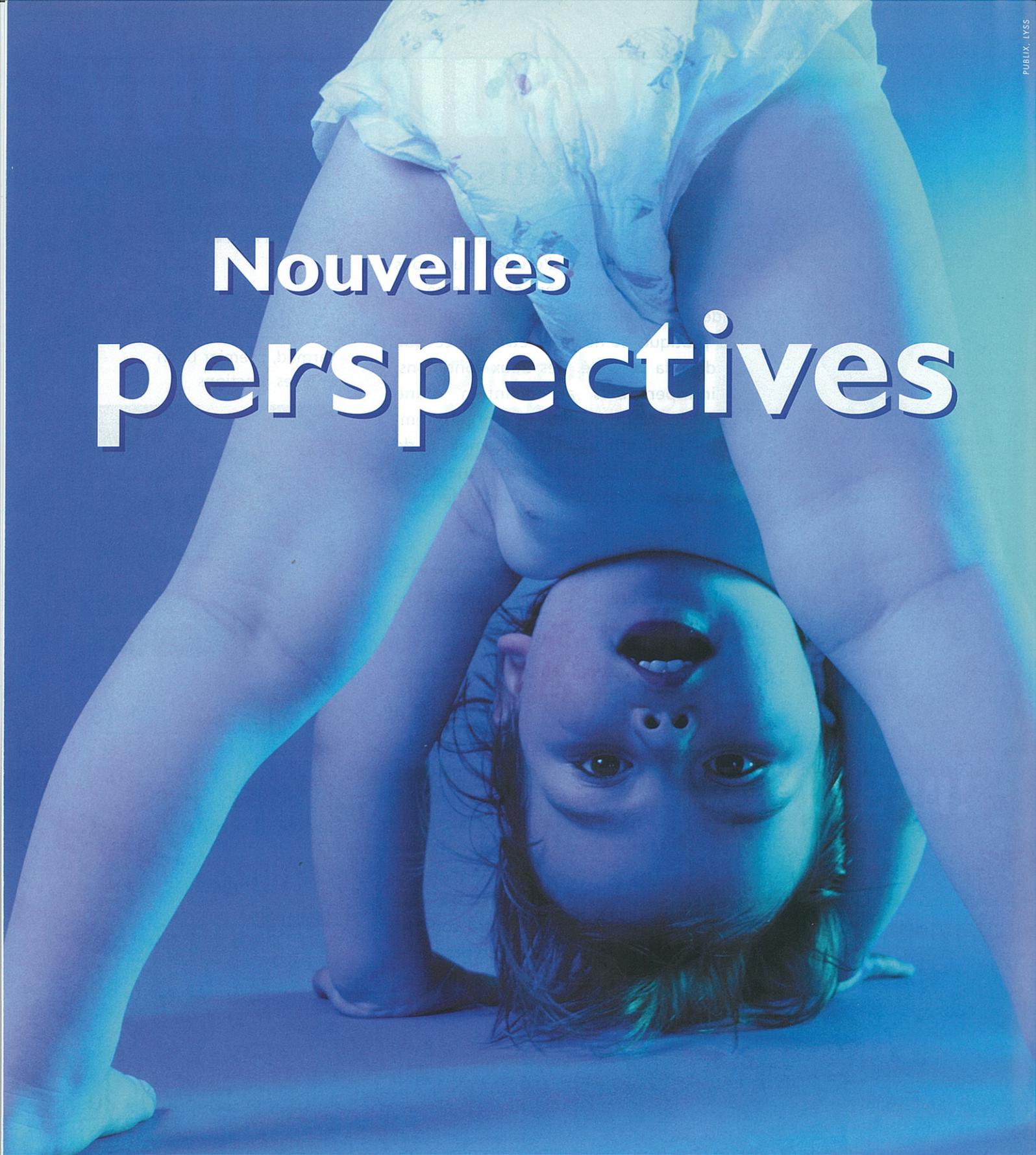
### Opinions 18

### Portrait de membre 19

Nouvelle rubrique!

### Chez les délégués 20

# Nouvelles perspectives



La Caisse des Médecins a près de 4000 clients qui ont chacun leurs particularités. Les uns n'ont recours qu'à quelques simples prestations, les autres apprécient un service complet. C'est aussi grâce à cette capacité d'adaptation que la Caisse des Médecins est devenue l'entreprise la plus importante et la plus performante dans l'administration du cabinet médical. Simplifiez l'administration de votre cabinet médical pas à pas, sans grands investissements et en fonction de vos propres besoins.

**L'organisation de haut niveau digne de confiance – la Caisse des Médecins**



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex GE  
tél. 022 869 45 50 · fax 022 869 45 07  
[www.caisse-des-medecins.ch](http://www.caisse-des-medecins.ch)  
[direction04@caisse-des-medecins.ch](mailto:direction04@caisse-des-medecins.ch)

# Tarmed: premier bilan et vives réactions

Le Tarmed est là, pour le meilleur (?) et pour le pire. Avant qu'on puisse savoir ce qu'il en est vraiment, les réactions sont vives et nombreuses.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan même provisoire de son introduction, car les effets sont contrastés et pas encore stabilisés. Une analyse complète reste donc à faire et viendra à son heure. Par contre, il n'est pas trop tôt pour entendre ce que nos membres vivent sur le terrain. C'est la raison de ce numéro du *Courrier du médecin vaudois*. Nous sommes à votre écoute, d'autant plus que les changements à la tête de la FMH (cf. SVM Express) font entrevoir d'autres visions d'avenir.

*Le Comité de la SVM*

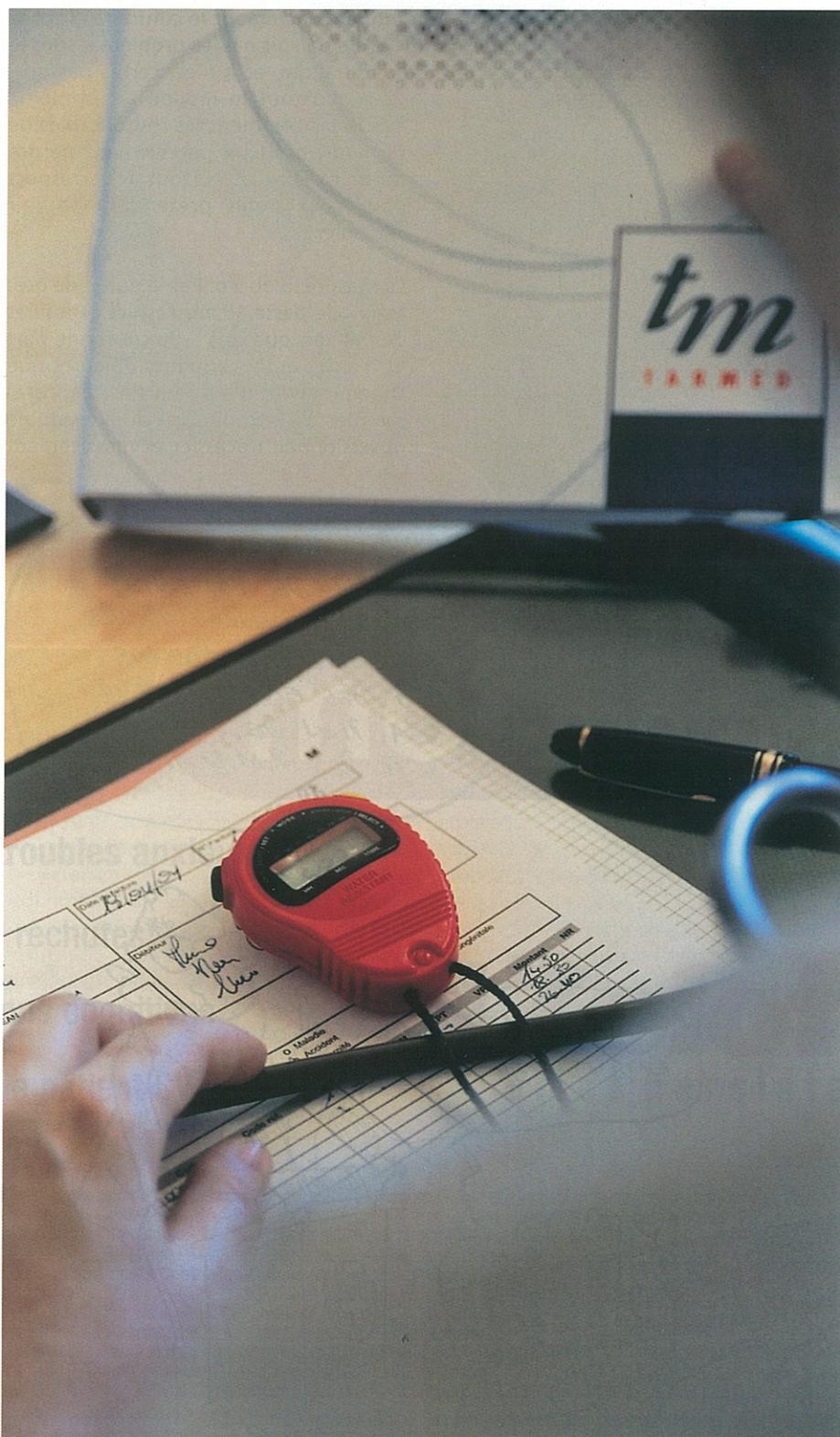
## Sommaire du dossier

Massivement lacunaire **4**

Point de vue d'un juriste **6-7**

Précurseur en déshumanisation **8**

Lettre ouverte à Pascal Couchepin **9 et 12**



# Massivement lacunaire

Dr André Bodmer  
Dermatologue FMH, Nyon

**Les réflexions d'un médecin installé depuis longtemps à propos de l'introduction du nouveau tarif médical.**

**T**rari Trara, «Tarmed» est là! Annoncé comme un outil de justice, de contrôle et de maîtrise des coûts de la santé, je suis prêt à parier qu'il va provoquer exactement le contraire. Tout le monde ne voit pas les problèmes sous le même angle, et il n'est certes pas possible que tout le monde ait le même avis. Mais comment les responsables de Tarmed ont-ils pu pareillement perdre toute mesure et surtout tout respect pour ceux qu'ils prétendent vouloir contrôler?

La mesure, d'abord. Par la durée de gestation de passé 15 années, les centaines de millions que cela a dû coûter de part et d'autre et les centaines d'heures que chaque médecin a dû (et devra encore) sacrifier à l'introduction de ce système obsessionnel, tracassier et massivement

lacunaire malgré ses passé 4500 positions qui ont la prétention dérisoire de résumer tout l'art de la médecine.

Le respect, ensuite. En traitant systématiquement tous les médecins comme des malfaiteurs en puissance dont il faut

“  
*Ce n'est plus une «note d'honoraires» digne d'une profession libérale...*  
”

contrôler chaque geste. En infantilisant des professionnels qui ont étudié et se sont formés pendant 12 années ou plus par l'imposition d'un catalogue de décisions pré-établies en dehors duquel ils n'ont pas le droit de se mouvoir. En les ridiculisant par l'obligation de consulter chronomètre et règlette en main et à facturer au centième de point près. Et finalement en les humiliant par des termes comme «numéro d'article européen», «bureau de la dignité», «valeur intrinsèque qualitative et quantitative», «prestations à hautes exigences», «accréditation de la salle d'opération», etc. Et, pour couronner le tout, en voulant définitivement leur retirer la garde du secret médical.

Ce n'est donc plus une «note d'honoraires» digne d'une profession libérale que vous recevrez, mais plutôt un «ticket de caisse de supermarché», bien détaillé, pour vous inciter à consommer de plus en plus d'articles à des prix appelés à baisser de plus en plus. Jusqu'à l'écoeurement. Bienvenue au supermarché de la santé et après la «mal-bouffe», voici donc la «mal-médecine» servie par des médecins démotivés et traités comme des employés payés à l'heure, indépendamment de la qualité de leur travail, pourvu qu'ils obéissent. Même si ça n'en a pas tout à fait l'odeur et la couleur, ça en est. De l'étatisation. Peut-être par le biais des caisses, mais de l'étatisation quand même. Et jusqu'ici, ça n'a réussi nulle part! ■





**Me** revoilà  
**moi-même**

**Dans la dépression et les troubles anxieux**

-  Prévention efficace des rechutes<sup>1,2</sup>
-  Amélioration des fonctions cognitives<sup>3,4</sup>
-  Emploi bénéfique chez le patient CV<sup>5,6</sup>

sertraline  
**Zoloft**<sup>®</sup>  
effet persistant

**Information médicale abrégée – Zoloft<sup>®</sup> (sertraline).**

**Indications:** traitement ambulatoire de la dépression légère à modérée, prévention des rechutes ou de l'apparition de nouveaux épisodes; traitement et prévention des rechutes de troubles obsessionnels-compulsifs; traitement des troubles obsessionnels-compulsifs de l'enfant à partir de 6 ans, du trouble panique avec ou sans agoraphobie, de l'état chronique de stress posttraumatique (PTSD) et de la phobie sociale (trouble d'anxiété sociale). **Posologie:** dose quotidienne habituelle: 50 mg (200 mg au max.). Patients atteints de trouble panique, PTSD ou phobie sociale et enfants de 6 à 12 ans: 25 mg pendant la première semaine. Patients âgés: posologie normale. Insuffisance rénale: utiliser avec prudence. Insuffisance hépatique: demi-doses. **Contre-indications:** hypersensibilité connue à la sertraline; prise concomitante d'inhibiteurs de la MAO ou de pimozide; épilepsie instable et dysfonction hépatique importante; Zoloft<sup>®</sup> en concentré oral (alcool à 18% vol) est contre-indiqué lors de l'utilisation de disulfirame. **Précautions:** grossesse, allaitement, de médicaments sérotoninergiques. **Effets indésirables:** nausées, diarrhée, éjaculation retardée, somnolence, insomnie. **Interactions:** prise concomitante de warfarine, contrôler avec soin le temps de prothrombine au début ou à la fin d'un traitement par la sertraline. L'administration concomitante de lithium et de médicaments sérotoninergiques peut accroître l'incidence des effets secondaires associés à la 5-HT. **Conditionnement:** emballages de 10/30/100 comprimés sécables à 50 mg, flacon de 60 ml de concentré oral (20 mg/ml) à diluer, admis par les caisses-maladie. Liste B. Pour plus de détails, consulter le Compendium Suisse des Médicaments, dont le supplémentum 4 de 2003. LPD 10FEB03

**NOUVEAU**  
**Phobie sociale**

1. Doogan DP et al. Sertraline in the Prevention of depression. Br J Psychiatry 1992; 160: 217-222 2. Koran LM et al. Efficacy of Sertraline in the long-term treatment of obsessive-compulsive disorder. Am J Psychiatry 2002; 159:88-95 3. Bondareff W et al. Comparison of Sertraline and Nortriptyline in the Treatment of Major Depressive Disorder in Late Life. Am J Psychiatry 2000; 157:729-736 4. Newhouse PA et al. A Double-blind comparison of Sertraline and Fluoxetine in depressed elderly patients. J Clin Psychiatry 2000; 61:559-568 5. Glassman A et al. Sertraline Treatment of Major Depression in Patients with Acute MI or Unstable Angina. JAMA 2002; 288: 701-709 6. Rasmussen A et al. A double-blind, Placebo-Controlled Study of Sertraline in the Prevention of Depression in Stroke Patients. Psychosomatics 2003; 44: 216-221

# Point de vue d'un juriste

Spécialiste des tarifs médicaux

Jean-Louis Duc  
Professeur honoraire de l'Université  
de Lausanne

«Nous avons soutenu notre thèse de doctorat en 1961. Elle avait pour sujet «Les tarifs médicaux (Etude de l'article 22 alinéa 1 de la loi fédérale du 13 juin 1911 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents)». Cette étude portait sur les tarifs de 16 cantons. Aujourd'hui, il n'est question que de Tarmed.»

**E**n 1961, nous avons constaté que la pratique connaissait des tarifs dits détaillés et des tarifs qualifiés de tarifs blocs. Les premiers – les plus répandus – contenaient généralement une partie consacrée aux prestations générales (consultations, visites, déplacements, vacations, rapports) fixant des taxes dites de base. A ces dernières s'ajoutaient les taxes prévues pour les prestations spéciales, constituées par pratiquement toutes les interventions qu'un médecin effectue dans le cadre de son activité professionnelle. Nous avons constaté, à titre d'exemple, que les tarifs soleurois et vaudois, qui étaient des tarifs détaillés, comportaient respectivement 135 et 243 positions. Les tarifs blocs – peu répandus, il faut le dire – contenaient des taxes générales plus élevées que celles d'un tarif détaillé. Ces dernières correspondaient en effet à des prestations plus nombreuses et plus importantes. La tarif bloc bernois contenait... 19 positions! Or, ce système fonctionnait à satisfaction. Que l'on ne vienne pas nous dire que l'évolution de la médecine justifie le passage à un tarif de plusieurs milliers de positions.

Le numéro 11 d'*infosantésuisse* est consacré à cet instrument important dans les relations entre médecins et assureurs LAMal. Dans un éditorial, Beat Ochsner, membre du conseil d'administration de Santésuisse, avoue que Tarmed ne fera pas baisser les primes des assurés mais qu'il posera «les bases nécessaires pour pouvoir prendre, à moyen terme, des mesures contribuant à ralentir l'accroissement des coûts». Pour un fois, on semble avoir renoncé à annoncer une probable diminution des primes de l'assurance obligatoire des soins pour justifier une nouvelle mesure. Mais peut-on s'attendre à une stabilisation des coûts dans ce domaine de nos assurances sociales? Rien n'est moins sûr.

Tout le monde ou presque sait que Tarmed constitue la structure tarifaire exigée par la loi (article 43 alinéa 5 LAMal). Cette structure unifiée comporte 4600 positions et 10 000 règles (vous ne rêvez

pas; voir *infosantésuisse*, fascicule 11/2003 précité). Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est qu'il a fallu dix-sept ans pour en arriver là! Il est permis d'en inférer que les choses n'ont pas été faciles, ce qui en soi ne constitue à nos yeux pas une garantie de qualité de l'instrument ainsi mis sur pied.

Un objectif de Tarmed nous semble acceptable: c'est celui d'avoir unifié la valeur d'un acte thérapeutique, qui sera en principe la même sur tout le territoire de la Confédération, sous réserve de la valeur du point, dont la fixation doit intervenir en tenant compte de facteurs tels que le coût de la vie au lieu de pratique des fournisseurs concernés.

“  
*La nouvelle structure tarifaire va permettre une meilleure transparence. Mais à quel prix?*  
”

Une autre remarque peut être faite: il n'est peut-être pas dépourvu de pertinence de prétendre que la nouvelle structure tarifaire va permettre une meilleure transparence. Mais à quel prix? Et dans quel but? Il va désormais probablement être possible de décortiquer encore mieux les traitements fournis par les médecins pour en vérifier la nature, la qualité et le caractère approprié et avantageux. Mais sera-ce vraiment utile, dans le cadre d'une loi instituant une assurance-maladie obligatoire des soins? On peut, nous dirons même on doit sérieusement en douter, malgré les avis opposés de certains adeptes des statistiques.

En effet, il devrait tomber sous le sens que la multiplication des positions tarifaires ne pourra que déboucher sur une inflation des tâches administratives tant



Affiche connue,  
auteur du  
commentaire  
inconnu...

des assureurs que des fournisseurs de soins concernés. Il faudra bien que les médecins rémunèrent les personnes engagées par eux pour établir leurs notes d'honoraires, voire qu'ils facturent le temps consacré à cette tâche, s'ils se chargent eux-mêmes de ce travail fastidieux pour lequel ils n'ont pas été formés. Et il n'est pas certain non plus que l'effectif actuel des fonctionnaires des assureurs, qui ne travaillent pas bénévolement, suffise pour maîtriser les tâches générées par Tarmed.

Au demeurant, le risque est grand de voir rapidement les médecins – dont la mission essentielle est, faut-il le rappeler, de soigner leurs patients – devenir les otages des assureurs, qui auront tout intérêt à former des spécialistes Tarmed pour traquer aussi bien les abus réels que les prétendues pratiques non économiques. Or, plus nombreuses sont les positions d'un tarif, plus compliqués et fastidieux seront les contrôles nécessaires pour décider si, dans un cas donné, un traitement respecte le principe d'économie ancré dans la loi. Les pouvoirs indirectement conférés aux assureurs sont à notre sens excessifs et

placeront les médecins dans une position d'infériorité vis-à-vis de ces derniers qui n'est pas admissible – il suffit pour s'en convaincre d'observer l'attitude souvent adoptée dans la pratique journalière par l'association faitière des assureurs LAMal. Or, ces derniers tiennent certainement le couteau par la manche, en particulier dans les procès

“  
*Médecins, otages  
des assureurs?*  
”

en matière de polypragmasie, dans lesquels les frais de justice – et les avances de frais exigées – peuvent être particulièrement élevés. Avec Tarmed, la tâche des experts mis en œuvre sera encore plus compliquée et coûteuse. Quand on considère ce qui se passe aujourd'hui, il est en effet permis de se faire quelque souci pour demain. Or, si les assureurs n'ont aucun problème pour effectuer lesdites avances ou payer les frais de justice, il est loin d'être certain que ce soit le cas des médecins qui se trouvent dans

le collimateur des assureurs sur la seule base souvent de statistiques dont la fiabilité a été mise en doute par des experts ces derniers temps.

Il n'est donc nullement acquis que la mine de renseignements que Tarmed est censé constituer puisse finalement réellement déboucher sur une maîtrise des coûts.

Cela dit, nous devons bien avouer notre étonnement devant le fait qu'un instrument tel que Tarmed ait été négocié par les médecins eux-mêmes. Est-ce à dire qu'ils ne partagent pas nos craintes? ■

# Précurseur en déshumanisation

Laurence de Chambrier  
Médecine interne FMH, Genève

**Nous n'avons depuis quelques années fait qu'accepter des choses avec lesquelles nous n'étions pas en accord, mais nous nous sommes laissé convaincre que c'était pour notre bien...**

**P**our notre bien, de médecin nous sommes devenus médecin-évalué. Nous avons accepté d'être contrôlés, comparés, fichés, pour ne pas être exclus du groupe des médecins-évalués, au risque de regarder d'un œil méprisant ceux qui ne remplissaient pas les critères mis en place par notre propre association\*. Nous avons dû nous soumettre aux contrôles de qualité. Jusque-là nous étions seuls touchés.

Avec le Tarmed, évolution inéluctable, nous avons pensé, organisé et mis en place un système de contrôle perfectionné qui pense l'humain en tant que corps objet, numéroté et tamponné, objet alibi de transactions financières entre les différents intervenants d'un vaste marché économique (l'Etat, les assurances, les soignants).

En découpant notre relation à l'autre en tranches de 5 minutes, en nous prêtant à des mesures exclusivement statistiques, nous confondons ce qui relève de l'acte de ce qui relève de la profession, nous nous sommes construit une prison qui ne parle plus que de temps et d'argent, et nous avons sacrifié au passage tout ce qui a trait à l'humain, et à quoi nous sommes attachés. De ce système, le patient en tant que sujet est exclu.

“  
*Nous sommes des précurseurs sur le chemin de la déshumanisation...*  
”

Nous sommes des précurseurs sur le chemin de la déshumanisation, et nous oublions que le rapport à l'autre est un rapport qui n'existe qu'au travers de la parole.

Tout cela n'aurait pas été possible il y a quelques années, dans une société où le lien social, qui était maintenu par une croyance commune en un Dieu ou par une morale laïque, permettait d'adhérer à des valeurs partagées entre tous. L'effondrement de ces valeurs a fait

place, dans tous les domaines, pour combler des incertitudes insupportables, à un besoin de s'attacher à des références de l'ordre du savoir instrumental contrôlant, et vers un glissement de «rapports humains» basés sur la parole à des rapports de «contrôle entre humains», basés sur le regard: multiplication des caméras de surveillance, des polices publiques et privées, des lois juridiques censées pallier tous les déficits... Les systèmes de contrôle se développent sans limites et il semble que plus rien ne peut rassurer l'homme si ce n'est l'assurance qu'il peut contrôler les autres et se faire contrôler. Il est évident que cette idéologie sécuritaire comporte de sérieux risques pour la vie en société.

L'humain en tant que «sujet» s'efface chaque jour davantage, avec comme corollaire la remise en question de valeurs de solidarité que nous pensions acquises: respect de la sphère privée, gratuité de l'enseignement, école laïque, soins médicaux pour tous, respect des différences culturelles... Notre responsabilité est pleinement engagée dans ce qui se joue aujourd'hui, notre participation est active dans la mise en place de ces nouveaux outils de contrôle.

Anna Harendt écrit: «Ce dont a besoin le pouvoir totalitaire pour garder la conduite de ses sujets, c'est une préparation qui rende chacun d'entre eux apte à jouer aussi bien le rôle de bourreau que celui de victime. Cette préparation à deux faces, substitut d'un principe d'action, est l'idéologie.»

On voit bien à quel point les médecins jouent à merveille ces deux fonctions de victime et de bourreau dans le processus en cours. L'attitude de victime nous va comme une deuxième peau, le malaise des médecins, on ne parle plus que de cela. Il est vrai que cette position de victime nous met complètement à l'abri de toute remise en question.

«Nous souffrons de patients trop exigeants et qui consultent pour rien.» Mais nous gardons jalousement notre savoir, et avons toujours méprisé la sagesse et les compétences populaires. Nous faisons taire nos patients, nous les soumettons, ils sont totalement dépos-

sédés de leur corps et nous le livrent, pour tout et n'importe quoi, parce qu'ils ont peur de mourir. La médecine a réponse à tout, s'occupe de vie, de mort, de solitude, de maltraitance, de formation, d'école, de droit, d'expertise, d'art.

Nous savons que ce qui va être sacrifié dans notre système de santé, c'est l'accès aux soins pour tous. Pour nos patients, la perte est immense, et nous restons silencieux. Nous acceptons une perte des rapports d'égalité que nous avons défendus avec acharnement tant que nous n'avions rien à perdre.

“  
*...et nous oublions  
 que le rapport  
 à l'autre est un rap-  
 port qui n'existe  
 qu'au travers de la  
 parole.*  
 ”

Tarmed est une infection qui menace toute une population, il formalise une perversion du lien social, il humilie l'humain. S'il s'impose en médecine il s'imposera partout, avec toutes ses conséquences, comme tout système policier: délation, abus de toutes sortes, exclusions, etc. (voir le système de délation déjà mis en place par l'Intras).

Nous aimons la liberté. Nous savons ce que sont la souffrance, l'amour, la tendresse, la peur, le rire, les larmes, l'inaestimable dans la relation. Tout cela n'est pas à vendre, et ne se mesure pas en minutes. Nous sommes des acteurs responsables et donc engagés politiquement. De nous dépend ce que sera la médecine mais aussi tout le système de penser de demain: dictature ou démocratie.

Et je termine par cette question de Derrida: «What if someone came along who changed not the way you think about everything but everything about the way you think?» ■

\* «ÉVALUATION, entretiens sur une machine d'imposture», J.-A. Miller, J.-C. Milner édité par l'EURL Huysmans, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris (disponible chez moi).  
 «Les penchants criminels de l'Europe démocratique», J.-Cl. Milner.

# Lettre ouverte à Pascal Couchepin

Dr Alain Frei  
 Médecine interne  
 et gastro-entérologie FMH, Prilly

Monsieur le Conseiller fédéral,

Il y a peu, lorsqu'on évoquait le Conseil fédéral, on parlait volontiers des «Sept Sages», qualification sympathique désormais moins actuelle. Puissent les réflexions qui suivent contribuer à satisfaire les uns et les autres: nous, médecins, en espérant encore garder un système de santé de qualité; vous-même, à l'écoute de notre colère nourrie par la crainte, remonter une marche vers la sagesse.

La sagesse consiste à observer, écouter et conseiller ceux qui œuvrent sur le terrain, dans la glaise des souffrances physiques et (de plus en plus) morales, qui poussent dans les cabinets médicaux vos électeurs ou administrés malmenés par une évolution socio-économique de plus en plus dure. Nous ne voulons pas croire que sagesse et exercice du pouvoir soient incompatibles.

“  
*Tarif maniaque  
 au centième  
 de point.*  
 ”

Et que vous disent les médecins qui soignent à défaut de ne pouvoir toujours guérir? D'abord qu'ils souffrent. Vous répondrez qu'un médecin qui a connu la souffrance sera un meilleur médecin et vous aurez raison... Mais pendant la souffrance et lorsque cette dernière se chronicise, il est inquiet, préoccupé, la «tête ailleurs» et donc il soigne mal. Mais de quoi pourrait souffrir cette caste de privilégiés, renchérerez-vous? Ce n'est pas (seulement) à son portemonnaie qu'il a mal; c'est, surtout, de voir la médecine passer dans la broyeuse d'une gestion purement économique de la santé. Or la santé est un

bien inestimable, une chance qui a son prix. Elle ne se conserve pas exclusivement à coups de progrès scientifiques et technologiques mais aussi grâce à une prise en charge globale et empathique qui n'a souvent rien à voir avec le rationnel et donc non mesurable en termes d'économicité. Notre philosophie de la santé souffre d'irrespect. Les médecins ne demandent pas qu'on les plaigne mais qu'on les écoute.

Quels sont donc les facteurs qui nourrissent nos craintes et notre amertume? Avant tout la multitude des mesures bureaucratiques et mesquines qui paralysent progressivement l'art de soigner. Jusqu'à maintenant nous avons bénéficié d'une médecine chère mais fonctionnant bien et à la satisfaction du plus grand nombre. Désormais on assiste à une régression, on file vers une médecine tout aussi chère mais dont les dysfonctions s'accroissent au rythme des décisions anarchiques et démagogiques de politiciens dont l'horizon s'arrête à celui des prochaines élections! Quelques exemples?

Le Tarmed, évidemment! Sa pathologie obsessionnelle n'a désormais pas échappé aux médias qui découvrent le monstre. Et ne nous dites pas que nous l'avons accepté puisque cette votation générale était digne de systèmes totalitaires que votre parti avait dénoncés jusqu'alors: nous avons le choix entre Tarmed accepté par nous ou... Tarmed imposé par le Conseil fédéral! Bel exemple démocratique! Contrôler notre activité à la minute et au centime près comme si nous étions des êtres potentiellement nuisibles et malhonnêtes. Des charlatans, des incapables et des numismates, il y en a chez les médecins en proportion de celle secrétée par la société, ni plus, ni moins. Tarmed, c'est aussi confier le pouvoir de gérer la santé aux assureurs dont l'éthique et les compétences ne sont en tout cas pas plus claires.

(Suite en page 12)

## ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES PATRONS INDÉPENDANTS – APPI

Quel que soit votre âge et votre sexe, protégez efficacement votre famille:

- Capital décès initial: Fr. 300 000.–
- Rente d'éducation versée pour chaque enfant: Fr. 15 000.–/an
- Pas de visite médicale
- Votre prime: Fr. 1200.–/an



Calculez votre offre personnelle sur [www.medigest.ch](http://www.medigest.ch)

APPI – 39, rue de la Gare – CH 1260 NYON – Tél. 022 363 01 40 – [appi@medigest.ch](mailto:appi@medigest.ch)

*Centrale romande d'achat pour le médical et le laboratoire*  
Installation de cabinets – Service après-vente médico-technique

**Laissez-nous vous soigner!**

# ROMEDIC SA

Route Aloys-Fauquez 60 – Case 22 – 1000 Lausanne 8  
Tél. 021 646 40 36 – Fax 021 646 62 68

Savourez d'autres plaisirs avec l'esprit libre et du temps devant vous.  
Nous confier la gestion de votre cabinet, c'est vous créer un espace à vous. Vous pouvez vous reposer sur notre savoir-faire, des prestations classiques à la facturation TarMed.

## Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne  
Avenue de la Gare 9  
Téléphone 021 321 03 00  
Fax 021 321 03 01

Au  cœur de la ville

Mon Repos Automobile SA

smart Mercedes-Benz



Mercedes-Benz smart

Nous nous réjouissons de vous recevoir!

### MON REPOS AUTOMOBILE SA

Rue Etraz 14 • 1003 Lausanne • Tél. 021 310 03 93  
www.groupe-leuba.ch • Parking visiteurs

Grande Leuba

Plus d'infos sur :  
[www.medipa.ch](http://www.medipa.ch)  
incl. la version démo

# Gain de temps. Gain de place.

C'est tout ce qu'il vous faut !



# TarMedPen<sup>®</sup>

MedPen : la gestion du cabinet en professionnel du TarMed et sans logiciel

medipa Caisse de facturation  
pratique pour vous

## Lettre ouverte à Pascal Couchepin

(Suite de la page 9)

Ce tarif, maniaque au centième de point, a négligé les milliers de médecins agréés travaillant aussi bien en cabinet qu'en hôpital, posant des problèmes insolubles aussi bien pour les médecins concernés que pour les établissements hospitaliers. Au bout du compte, ce sont les patients qui en font les frais, venant allonger les listes d'attente des grands centres, hypertrophiés au point d'être ingérables. Les économistes de la santé se frottent les mains, estimant que cette diminution de l'offre médicale aboutira forcément à une baisse concomitante de la demande. Mais quand la diminution de l'offre est aveugle, s'appliquant aux grands malades comme aux cas bagatelles, il y a non-assistance à personnes en danger orchestrée par la bureaucratie. Des solutions semblent se dessiner, mais, en attendant, la prise en charge des patients se détériore sérieusement.

Oseriez-vous publier les coûts administratifs et informatiques (en voilà qui se réjouissent de l'aubaine) engendrés par la mise sur pied de Tarmed et par sa maintenance? Nous ne sommes pas sûrs que ces chiffres existent, mais ils sont à coup sûr faramineux et n'apportent rien à la qualité des soins. Ils ne contribuent en aucun cas à la baisse des frais de santé, bien au contraire!

Alors, pitié, arrêtez le massacre et imposez un moratoire au plus vite à cette expérience néfaste, pendant que les anciens tarifs figurent encore dans les logiciels de tous les cabinets, hôpitaux et assurances!

(...)

Et puis, parlez vrai, abandonnez la langue de bois et énoncez clairement la vraie source des problèmes: avertir que si l'on veut vivre plus longtemps et en meilleure santé, bénéficier des progrès constants de la médecine sans être à la traîne des pays qui nous entourent et prendre en charge avec humanité la morbidité plus importante affectant la population immigrée, cela a un prix; dire aux Suisses qu'ils sont moins riches que dans un passé encore récent et qu'ils n'échappent pas à des choix peut-être douloureux; arrêter de crier haut et fort que les coûts de la santé explosent, c'est faux et vous le savez bien: leur augmentation régulière, ni plus ni moins importante qu'antérieurement, n'est plus compensée par le produit intérieur brut dont

la courbe s'infléchit vers l'horizontale, peut-être vers le bas dans le futur. Le choix de garder une médecine de qualité implique nécessairement de renoncer partiellement au confort d'autres secteurs de la vie communautaire.

Dégreaissez! Supprimez les innombrables postes de bureaucrates inutiles ne pouvant justifier leur salaire que par le nombre de tracasseries administratives générées à l'aide de leurs logiciels informatiques dernier cri. Transférez ces économies sur le terrain de la prise en charge des malades, là où gens du médical, du paramédical et du social «mouillent leur chemise».

Enfin, écoutez les médecins et faites-leur confiance car leur immense majorité prend en charge les patients avec éthique et un savoir-faire de qualité. Ce sont des professionnels hautement qualifiés qui ne se laisseront plus longtemps traîner dans le borbier des tracasseries administratives. Prêtez donc une attention plus soutenue à une profession dont le malmenage n'est bénéfique pour personne. ■

Retrouvez l'intégralité de la lettre sur [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch), rubrique Presse - Courrier du médecin vaudois.

## Refus de prise en charge des prestations médicales

Selon les investigations faites par la Société vaudoise de médecine, les dispositions sur les limitations, comme partie intégrante de la structure tarifaire Tarmed et de ses modalités d'introduction, ne peuvent pas aboutir à la limitation voire au refus de la prise en charge de prestations efficaces, appropriées et économiques par les assureurs admis à pratiquer l'assurance-maladie sociale selon la LAMal.

Cela constituerait une restriction inadmissible du catalogue des prestations qui définit les droits de l'assuré dans la LAMal, indépendamment du tarif concerné.

Les standards actuellement convenus pour la transmission électronique des données dans la LAMal (formulaire de facturation unifié 4.0 et XML version 4.0) ne sont pas obligatoires, leur date d'introduction n'étant pas encore arrêtée. Il n'existe donc, actuellement, pas de standard adapté à la LAMal susceptible d'être fourni par tous les fournisseurs de logiciels de cabinet et par les caisses maladie. De ce fait, seuls des accords directs entre la Société vaudoise de médecine et des assureurs maladie peuvent établir des standards de transmission des données de facturation au-delà de la Convention tarifaire cantonale vaudoise (CTC), signée entre la Société vaudoise de médecine et Santésuisse.

L'article 11 CTC spécifie que la facture doit contenir les indications suivantes: – nom et adresse du médecin, numéro d'enregistrement et numéro EAN – nom, adresse, date de naissance et si possible numéro d'assuré du patient – raison du traitement (maladie, accident, maternité ou infirmité congénitale) – calendrier des prestations – positions tarifaires, numéro et dénomination – nombre de points, valeurs du point tarifaire, montant total par tarif – diagnostic selon le code de diagnostic convenu – indication des prestations non prises en charge par la LAMal – date de la facture – lieu où la prestation a été fournie (pour les médecins agréés).

Toute exigence supplémentaire des caisses maladie est non seulement contraire à la convention actuellement en vigueur, mais également illégale.

En conséquence, tout patient se voyant refuser le remboursement par une caisse maladie de prestations à la charge de l'assurance obligatoire des soins doit être encouragé à défendre ses droits, découlant de la législation en vigueur. ■

Comité de la Société vaudoise de médecine

# Notre métier?

## L'aide au diagnostic par l'analyse médicale

- Chimie clinique-Hématologie
- Cytogénétique-Biologie moléculaire
- Immunologie-Allergologie
- Microbiologie-Parasitologie
- Pathologie-Cytologie
- Sérologie

Unilabs, c'est un réseau étendu de laboratoires de proximité qui offrent une gamme complète d'analyses médicales et des prestations de qualité. Ce sont surtout des scientifiques qui s'engagent à réaliser toutes les analyses demandées par le corps médical, et transmettre les résultats dans les plus brefs délais.



**Unilabs Lausanne**  
5, rue de la Vigie - 1003 Lausanne  
Tél. 021 321 40 00 - Fax 021 321 40 40

**Unilabs Riviera**  
Hôpital Riviera  
Site du Samaritain  
3, bvd Paderewski - 1800 Vevey  
Tél. 021 923 42 06 - Fax 021 923 42 05

[www.unilabs.ch](http://www.unilabs.ch)

### R.C PONT ASSURANCES S.À R.L.

(ASMAC MEDISERVICE en Romandie)

VA BEAUCOUP PLUS LOIN QUE

**GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE D'ASSURANCES** ET VOUS

PROPOSER **LES MEILLEURS CONTRATS DISPONIBLES...**

POUR EN SAVOIR PLUS: **[HTTP://WWW.RCPONT.COM](http://www.rcpont.com)**

ROUTE DE JUSSY 29, 1226 THÔNEX, TÉL. 022 869 46 20, FAX 022 869 46 21, E-MAIL: RPONT@RCPONT.COM

 **MARCEL BLANC+CIE** S.A.

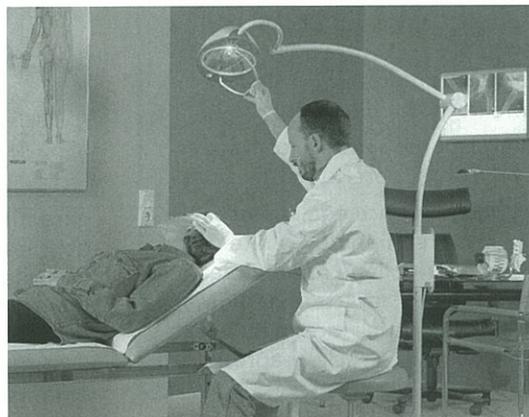
## LAMPE D'EXAMENS *BlueLine 30*

### La science du détail

Grâce à un grand nombre d'avantages pratiques la lampe Hanaulux Blue 30 sur statif (comme celles murale ou plafonnier) trouve sa place dans chaque salle d'examen et de soins

En Budron C n° 2  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
E-mail: [direction@marcel-blanc.ch](mailto:direction@marcel-blanc.ch)

Tél. 021 654 30 80  
Fax 021 654 30 89  
Internet/[www.marcel-blanc.ch](http://www.marcel-blanc.ch)



## Agenda

Le **Groupe régional du Jura** vous informe que ses deux prochaines assemblées auront lieu les **16 juin** et **17 novembre** à la **Bibliothèque du CMT de l'Hôpital de Saint-Loup à Pompaples** dès **20 heures**. Renseignements: Dr C. Criblez, ccriblez@hin.ch

Le **Groupe régional Lavaux-Oron** vous informe de sa prochaine réunion qui aura lieu le **16 juin 2004**. Une convocation suivra. Renseignements auprès du Dr F. Fellrath, fr.fellrath@medmax.ch

L'assemblée générale annuelle du **Groupe des radiologues et pathologues vaudois** (comptant pour 1 point et demi en catégorie II de formation continue) aura lieu le **10 juin prochain à 18h15** à l'**Hostellerie des Chevreuils à Verschez-les-Blanc**. Renseignements: Dr A. Flückiger, aflueck2@hin.ch

L'assemblée du **Groupe des pédiatres vaudois** à l'Hôpital de l'Enfance aura lieu le **17 juin à 19h**. Renseignements: Dr O. Carrel, ocarrel@bluewin.ch

L'**Association vaudoise des médecins concernés par la toxicodépendance (AVMCT)** vous informe que le Groupe PPMT de formation continue-intervision se réunira:

- Pour le Nord vaudois, le **28 juin** dans les locaux de «Zone Bleue» à Yverdon. Contacter: **Dr M. Hosner**, dr.hosner@deckpoint.ch ou Dr **J-P. Voegeli**: jpvogeli@bluewin.ch
- Pour l'Est vaudois, le **21 juin** à Aigle. Contact: **Dr I. Gothuey**: isabelle.gothuey@nant.ch
- Pour le Centre, les **27 mai** et **1<sup>er</sup> juillet** au Centre Saint-Martin à midi. Contact: **Dr F. Fellrath**, fr.fellrath@medmax.ch
- Pour l'Ouest vaudois, contact **Dr P. Forel**, pforel@worldcom.ch

L'AVMCT annonce également sa prochaine réunion du Comité de pilotage du **Collège romand de médecine de l'addiction (CoRoMa)** le **29 juin** dans les locaux du Great à Yverdon. (Cf. article ci-après)

## Cure de jouvence pour le *Courrier du médecin vaudois*

Le *Courrier du médecin vaudois* (CMV) inaugure une nouvelle formule à l'occasion de ce numéro de mai 2004. La refonte du journal de la SVM va cependant plus loin qu'une simple modernisation de la maquette et mise en cohérence avec la ligne graphique de la SVM. Dorénavant, chaque numéro rendra compte de façon accrue des nombreuses activités menées au sein de l'association, que ce soit au niveau du secrétariat général, du comité, de l'assemblée des délégués, des groupements régionaux, des groupements d'activités ou des groupements de disciplines médicales.

De nouvelles rubriques agrémenteront également le journal avec pour but de faire partager aux membres de la SVM des informations d'intérêt général sur la médecine ou la politique de santé.

Enfin, le dossier, composé d'articles écrits par les membres de la SVM, continuera de constituer la pièce maîtresse du CMV.

Le rythme de parution reste inchangé (huit fois par année) et le journal contiendra comme auparavant une certaine part de publicité. Il faut savoir que c'est la publicité qui permet de faire vivre le CMV et en assure une large part du financement. Dans cette optique, le rajeunissement du journal devrait aussi constituer un attrait supplémentaire pour les annonceurs.

Le secrétariat général espère que vous apprécierez les modifications apportées à votre journal et que ces dernières lui permettront de jouer encore mieux son rôle de relais entre les diverses instances de la SVM et les membres.

## Homéopathie et Assurances: incroyable mais vrai!

Quelle n'est pas notre perplexité, à nous médecins homéopathes, face à un double paradoxe.

Pour avoir consciencieusement été au bout de notre AFC en homéopathie, nous sommes tenus de facturer sur l'assurance de base, système Tarmed... alors que:

- les médecins qui utilisent entre autres l'homéopathie, mais sans être titulaires d'une AFC, peuvent facturer leurs prestations à l'assurance complémentaire, hors Tarmed, plus intéressante ô combien!
- et que les naturopathes, non médecins, font de même. Cerise sur le gâteau, ces derniers ont le droit de vendre des remèdes non urgents, nous médecins, pas (sauf urgence)...

Drôle de monde où les médecins perfectionnistes sont découragés. Il leur aurait été plus favorable d'en savoir moins! La relève s'en ressent déjà...

*Dr Philip Siegenthaler*

## Garde pédopsychiatrique dès le 1<sup>er</sup> avril 2004

Ce service de garde ou de piquet garantit une orientation immédiate dans les unités de soins du SUPEA, une consultation en urgence ou une hospitalisation psychiatrique en pédiatrie ou à l'Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents.

**Enfants et adolescents de 0 à 18 ans**

(en dehors des heures ouvrables), s'adresser de préférence au Service d'urgence du département de psychiatrie du CHUV (PMU-CHUV niveau 07), tél. 021 314 19 30. Sinon, appel au pédopsychiatre de piquet (24 heures sur 24 – toute l'année), tél. 079 611 67 70.

## Pour les Suisses, la qualité des soins a un prix

L'Institut Plaut Economics a publié le 17 mars dernier, à Berne, une étude qui confirme l'attachement des Suisses aux acquis du système de santé. L'originalité de cette étude réside dans le fait qu'elle a cherché pour la première fois à évaluer en francs le prix que les Suisses attachent à certaines prestations.

Dans l'ensemble, ce n'est qu'en contrepartie de baisses massives des primes que les Suisses accepteraient des restrictions dans la couverture de l'assurance maladie obligatoire. Exemples.

Il faudrait une baisse d'environ 100 francs par mois de la prime de base, soit 40% de baisse, pour qu'ils acceptent de ne plus avoir la liberté de choisir leur médecin et que les caisses puissent sélectionner les praticiens en fonction des coûts qu'ils engendrent. Même si le «tri» des médecins incluait des critères de qualité des soins, et pas seulement des critères de coûts, il faudrait une diminution de 50 francs des primes de base, soit environ 20%, pour qu'ils en acceptent le principe.

Le fait que les nouveaux médicaments arrivant sur le marché ne soient pas immédiatement pris en charge, mais seulement après un délai de deux ans, devrait se traduire à leurs yeux par une diminution de 65 francs des primes mensuelles, soit environ 25% des primes actuelles. En revanche, ils percevraient comme un inconvénient très modeste que seuls les médicaments génériques, quand ils existent, soient remboursés par l'assurance de base.

L'étude de l'Institut Plaut Economics a été cofinancée par la Confédération, des assureurs, des industries pharmaceutiques et des prestataires de soins.

Extrait du «Bloc-Notes Express» N° 92 des Hospices-CHUV,  
Fabien Dunand

## Collège romand de médecine de l'addiction (CoRoMa)

Association faitière, soutenue par l'OFSP, qui regroupe les différents acteurs concernés par la prise en charge médicale des personnes toxicomanes et alcooliques, le CoRoMa a pour mission principale de promouvoir le développement d'une médecine de qualité au service des personnes présentant un problème de dépendance, et de leur entourage. Le public cible principal du CoRoMa sont les médecins de premier recours et les médecins des centres spécialisés. A ce titre, l'AVMCT est particulièrement concernée et est un partenaire actif du CoRoMa. Elle est en effet

présente au sein de plusieurs de ses dicastères et de son comité de pilotage.

Sous l'égide du CoRoMa a été publiée la brochure «Toxicodépendance: problèmes somatiques courants» aux Editions M&H.

Chaque année, le CoRoMa organise, en collaboration avec la Société suisse de médecine de l'addiction, une journée de formation, qui cette année aura lieu le jeudi 4 novembre, sur le thème «Addictions et santé sociale», à Martigny. Renseignements au secrétariat de la LVT Sion, tél. 027 323 29 15.

### Vous avez des problèmes de facturation Tarmed?

Vos factures sont retournées par les assureurs, vous n'êtes pas sûrs d'avoir raison?

### Certificats de décès et expertises

Nouveau mode de facturation depuis l'entrée en vigueur du Tarmed.

Faites remonter vos remarques et demandes à [info@svmed.ch](mailto:info@svmed.ch) et consultez notre site [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch), partie Membres, rubrique Tarmed pour y trouver les réponses déjà existantes.

## Agenda

La prochaine réunion du **Groupe-ment des orthopédistes vaudois** aura lieu le **25 mai à l'Hôpital de Nyon** et le **30 juin à l'Hôpital orthopédique de Lausanne** sur le thème du Ligament croisé postérieur (Dr Siegrist). Pour tout renseignement: **Dr T. Pache**, [ortho.ehc@ehc.vd.ch](mailto:ortho.ehc@ehc.vd.ch)

### Le Groupement des médecines alternatives annonce:

- La parution et l'envoi à tous ses membres du *Globulophile* de printemps contenant foison de news sur la politique professionnelle, le Tarmed ainsi que le procès-verbal de la dernière assemblée. A votre disposition auprès du **Dr P. Siegenthaler**, [siegenthalerphilip@yahoo.fr](mailto:siegenthalerphilip@yahoo.fr)
- Le **groupe d'intervision du jeudi en homéopathie** se réunira la prochaine fois le **10 juin à la Salle de cours du Grand-Pont à Lutry**.
- Un **séminaire d'homéopathie** animé par le **Dr Geukens** (cas en vidéo + cours) qui aura lieu du **24 au 26 juin toujours à la Salle de cours du Grand-Pont à Lutry**. Renseignements auprès du **Pr Robert**, 021 791 39 46.

## PUBLICITÉ

**f i d u p e r**  
Fiduciaire personnalisée s.a.

Grand-Rue 92  
1820 Montreux  
Téléphone 021 963 07 08  
Téléfax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux  
sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable  
et fiscale

Décomptes salaire  
du personnel

Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé  
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

Brèves

Médecine alternative: un trait d'union entre Romands et Alémaniques

Le Dr Bruno Ferroni, médecin homéopathe et omnipraticien à Pully, est pour 2004 le président des médecins homéopathes suisses réunis sous la bannière de la SSMH/SVHA. Une souriante occasion de parfaire encore les contacts avec les confrères d'outre-Sarine!

Dr Philip Siegenthaler

Les soins dentaires en EMS, un problème récurrent

Sur notre site [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch), rubrique Presse - Courrier du médecin vaudois, vous pourrez lire deux



articles circonstanciés à propos de l'hygiène dentaire chez les pensionnaires des établissements psychogériatriques. Il est impératif de pratiquer dans ce domaine une prophylaxie de prévention, ainsi que des soins adaptés chez les personnes âgées. Une interaction active entre le personnel soignant et les cadres des EMS ainsi que les médecins dentistes et les médecins traitants permettra de diffuser la meilleure information auprès de chacune des entités concernées.

Prochaines parutions

N° 4/2004

7 juillet 2004

(délai rédactionnel:

28 mai 2004)

N° 5/2004

18 août 2004

(délai rédactionnel:

9 juillet 2004)

Evaluation et prise en charge des plaies chroniques par l'OMSV

Les plaies chroniques ont longtemps été un des parents pauvres de la médecine moderne. Faute de moyens de traitement efficaces, chacun y allait de sa petite cuisine, avec plus ou moins de succès.

Ces dernières années, de nombreux produits sont apparus sur le marché. La multiplicité est telle, qu'il est parfois difficile de connaître les bonnes indications de chacun d'entre eux.

Toutefois, utilisés à bon escient, ils permettent souvent une amélioration indiscutable de l'état des plaies.

Restait à mettre en place un protocole qui permette une évaluation la plus objective possible de l'état de la plaie au départ et de son suivi au fil des semaines. Ce protocole a été élaboré par une équipe d'«Infirmières Ressources pour les plaies chroniques» (IRPC), engagées dans différentes régions du canton de Vaud par les services des soins et maintien à domicile, ainsi que par les infirmières-stomathérapeutes du canton. Il a été validé par un groupe de médecins qui s'engage à le revoir régulièrement en fonction de vos remarques et des possibles développements ultérieurs. Nous souhaitons donc que chacun lui fasse bon accueil car il constitue un outil fondamental pour nous permettre d'une part de mieux évaluer chaque patient et d'autre part de progresser à plus ou moins long terme dans le traitement global des plaies.

Dr Nadine Crivelli

Dr Wassim Raffoul

Dr Albert-Adrien Ramelet

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez notre site [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch) rubrique Presse - Courrier du médecin vaudois.

OMSV  
EVALUATION DE LA PLAIE : PREMIERE EVALUATION

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Date de naissance :  
No DI :  
Date évaluation :  
Allergies :

Infirmière :  
Date d'apparition de la plaie :  
Représentations et attentes du patient quant à la plaie (dans ses termes) :

Co-morbidités :  
Diabète :  
Autre :  
Préciser :

Insuffisance artérielle :  
Pouls pédoux droit :  
Pouls tibial postérieur dt :  
Pouls pédoux gauche :  
Pouls tibial postérieur gche :

Localisation :

Type de plaie :  
Escarre : stade 1 2 3 4  
Ulcère : veineux artériel mixte  
Chirurgical Traumatique Pied diabétique Cancéreux

Examens diagnostiques effectués :  
Bactériologie :  
Date :  
Résultat :  
Doppler :  
Date :  
Résultat :

Artériographie :  
Date :  
Résultat :

20 ans, c'est assez!

Ce n'est plus un secret: dès le 1<sup>er</sup> juillet 2004, je reprendrai la fonction de vice-directeur de l'Office fédéral de la santé publique et le poste de responsable de l'unité assurance-maladie et accident. Cette décision a créé la surprise, stupéfait certains, soulagé d'autres, irrité d'autres encore; je suppose que quelques-uns la regrettent aussi.

Suite à la démission récente de Fritz Britt, la possibilité s'est offerte à moi de reprendre une nouvelle charge pour laquelle je remplis certaines exigences. La fascination de ce défi, d'une part, et, d'autre part, la réalisation qu'après 20 ans passés au service de la FMH – dont 10 en tant que président – un changement était nécessaire, tant pour vous que pour moi, ont fait pencher la balance. Je reste bien entendu médecin et continuerai toujours à lutter pour

que notre métier demeure une source d'épanouissement tant sur le plan humain que professionnel. En même temps, de par ma fonction, je serai amené à suivre les développements de la politique professionnelle (justement!) avec plus de distance et de manière plus critique. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce point de vue a eu tendance à s'imposer de plus en plus à ma pensée au cours de ces deux dernières années. Dans ce sens, ma démarche est tout aussi conséquente qu'elle est sincère.

Je remercie tous ceux qui, durant ces 20 dernières années, ont collaboré avec moi de manière productive, collégiale et humainement correcte. Mon vœu serait de pouvoir garder toutes ces relations dans ma nouvelle fonction.

Dr Hans Heinrich Brunner

## Période du 7 juin au 30 juillet 2004

### ● Lundi 7 juin 2004

**17h:** Colloque du service de chirurgie – Dr A. Tempia: «Abcès appendiculaire» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 325, BH 15 – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: doris.kohler@hospvd.ch

### ● Mardi 8 juin 2004

**8h-9h:** Formation continue du département de pédiatrie de Lausanne – «Revue annuelle de la littérature. Discussion et mise en perspective d'articles importants» – Lausanne, CHUV – Renseignements: Dr E. Roulet, tél. 021 314 35 63.

**9h-10h:** Formation continue du département de pédiatrie de Genève – «Revue annuelle de la littérature. Discussion et mise en perspective d'articles importants» – Genève, HUG – Renseignements: Dr Ph. Eigenmann, tél. 022 382 45 31.

**14h:** Séminaire de l'institut de pharmacologie et de toxicologie – Dr Michel Rossier: «Régulation et rôle physio-pathologique des canaux calciques de type T dans le cœur et la surrénale» – Lausanne, institut de pharmacologie et de toxicologie, rue du Bugnon 27, entrée C3, 1<sup>er</sup> étage, salle de conférence – Renseignements: site Internet <http://unil.ch/ipharm/seminaire.html>

### ● Jeudi 10 juin 2004

**10h-18h:** 6<sup>es</sup> Rencontres cardiovasculaires de Genolier – «Les graisses: à combattre? à brûler... à discuter! Nouveautés en lipidologie». **10h-12h:** ateliers; **14h-18h:** exposés – Clinique de Genolier – Renseignements et inscriptions: Dr C. Vuille ou Dr J.-Y. Delaite, tél. 022 366 92 14, e-mail: [rencontrescrg@genolier.ch](mailto:rencontrescrg@genolier.ch)

**13h:** Séminaire conjoint MIN-IMU-DAMPH – PD Dr B. Genton: «Peau: parasites et voyages» – Lausanne, CHUV, auditoire Tissot. Informations: Mme S. Bovey, tél. 021 314 10 10, e-mail: [sylviane.bovey@chuv.hospvd.ch](mailto:sylviane.bovey@chuv.hospvd.ch)

**14h-17h30:** Colloque commun de l'UMSA et du SUPEA – «Adolescence et crise familiale: apport clinique du jeu de rôle» – Château de Rolle – Renseignements: UMSA, tél. 021 314 37 60, fax 021 314 37 69, e-mail: [umsa@chuv.hospvd.ch](mailto:umsa@chuv.hospvd.ch)

**14h-18h:** Programme scientifique de néphrologie pédiatrique – Lausanne, CHUV, auditoire Alexandre Yersin – Renseignements: Mme Ch. Heumann, tél. 021 314 36 15, e-mail: [christine.heumann@chuv.hospvd.ch](mailto:christine.heumann@chuv.hospvd.ch)

**14h-18h:** 3<sup>e</sup> Rencontre romande des maladies inflammatoires de l'intestin – Lausanne, CHUV, auditoire Mathias Mayor – Renseignements et inscriptions: Mme I. Noir, tél. 021 314 06 80, fax 021 314 07 07.

**17h30:** Conférence du jeudi de la Métairie – Dr H. Grivois, Montréal: «La psychose naissante: approche phénoménologique, neurophysiologique et thérapeutique» – Nyon, clinique de la Métairie, salle de sport – Renseignements et inscriptions: Clinique la Métairie, tél. 022 363 28 12, fax 022 363 28 01, e-mail: [contact@lametairie.ch](mailto:contact@lametairie.ch)

### ● Lundi 14 juin 2004

**14h-15h:** Colloque phosphocalcique du CHUV – Dr E. Rivier: «Prise en charge des chutes en CTR: état des lieux» – Lausanne, CHUV, auditoire Auguste Tissot – Renseignements: Département de médecine, tél. 021 314 08 70, fax 021 314 08 71.

**17h:** Colloque du service de chirurgie – Dr F. Saucy: «Chirurgie vasculaire expérimentale» – Lausanne,

CHUV, salle de colloque 325, BH 15 – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: [doris.kohler@hospvd.ch](mailto:doris.kohler@hospvd.ch)

### ● Mardi 15 juin 2004

**8h30-11h30:** Colloque du service de chirurgie de l'Hôpital du Chablais – Dr Rueggsegger: «Infections et antibiothérapie» – Site de Monthey, Hôpital du Chablais, salle de colloque 2, niveau 1 – Renseignements: Service de chirurgie, tél. 024 468 80 72, fax 024 468 80 82.

### ● Jeudi 17 juin 2004

**9h-17h40:** 6<sup>e</sup> Colloque de formation continue du Collège de médecine de premier recours (CMPR) – Les quatre saisons «L'été» – Lausanne, Palais de Beaulieu – Renseignements: Dr Schlegel, Pharmarketing AG, tél. 041 748 76 66, fax 041 748 76 11, site Internet: [www.congress-info.ch/cmpr2004](http://www.congress-info.ch/cmpr2004)

**12h15-13h30:** Colloque commun de l'UMSA et du SUPEA – Dr S.-C. Renteria: «Nouveautés en matière de contraception à l'adolescence» – Lausanne, Beaumont 48, salle de colloque, 1<sup>er</sup> étage – Renseignements: UMSA, tél. 021 314 37 60, fax 021 314 37 69, e-mail: [umsa@chuv.hospvd.ch](mailto:umsa@chuv.hospvd.ch)

**13h:** Séminaire conjoint MIN-IMU-DAMPH – Dr C. Balmelli: «Aspects d'hygiène hospitalière liés aux prisons: nouveaux défis, nouvelles recommandations» – Lausanne, CHUV, auditoire Olivier – Renseignements: Mme S. Bovey, tél. 021 314 10 10, e-mail: [sylviane.bovey@chuv.hospvd.ch](mailto:sylviane.bovey@chuv.hospvd.ch)

**15h-17h30:** Colloque de formation continue du service de cardiologie du CHUV – Prof. A. Vahanian, Paris et Dr M. Fivat-Arbane: «Cardiopathies et grossesse. Présentation de cas» – Lausanne, CHUV – Renseignements: Dr A. Jaussi, tél. 024 425 52 44, fax 024 425 56 72.

### ● Vendredi 18 juin 2004

**8h30-12h:** Conférence-débat du Service psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent – «L'approche écosystémique de l'anorexie mentale» – Hôpital psychiatrique de Prangins, salle de conférence, 3<sup>e</sup> étage, bâtiment des Cèdres – Renseignements et inscriptions: Mme E. Moser, tél. 022 994 89 89, fax 022 994 89 80, e-mail: [reception.spea-nyon@inst.hospvd.ch](mailto:reception.spea-nyon@inst.hospvd.ch)

### ● Lundi 21 juin 2004

**17h:** Colloque du service de chirurgie – Dr H. Vuilleumier: «Lésions ano-rectales post-actiniques» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 325, BH 15 – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: [doris.kohler@hospvd.ch](mailto:doris.kohler@hospvd.ch)

### ● Mardi 22 juin 2004

**18h30:** Colloque hospitalo-régional de Morges – Dr J.-D. Baumgartner: «Colloque d'infectiologie» – Hôpital de Morges, auditoire de l'ESIM – Renseignements: Dr R. Rosso, tél. 021 801 92 11, fax 021 803 39 14.

### ● Jeudi 24 juin 2004

**9h30:** Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation – **9h30:** «Présentation de cas», **11h:** «Prise en charge des douleurs chroniques par les opiacés» – Lausanne, hôpital Nestlé, auditoire Louis-Michaud – Renseignements: Mme M. Crausaz, tél. 021 314 14 50, fax 021 314 15 33.

**12h15-13h30:** Colloque commun de l'UMSA et du SUPEA – Dr I. Chossis: «L'entretien motivationnel» – Lausanne, Beaumont 48, salle de colloque, 1<sup>er</sup> étage – Renseignements: UMSA, tél. 021 314 37 60, fax 021 314 37 69, e-mail: [umsa@chuv.hospvd.ch](mailto:umsa@chuv.hospvd.ch)

**14h:** Formation continue MIN pour praticiens – Dr D. Duerrer, Prof. G. Zanetti, PD Dr J.-D. Baumgartner: «Présentations de cas interactives avec QCM et réponses fondées sur des preuves» – Lieu à déterminer – Renseignements: Mme S. Bovey, tél. 021 314 10 10, e-mail: [cnicole6@hotmail.com](mailto:cnicole6@hotmail.com)

### ● Vendredi 25 juin 2004

**12h30-14h:** Séminaire de neurosciences du développement – Professeur G. Innocenti, Stockholm: «Dimorphisme sexuel du cerveau» – Lausanne, Bâtiment Nestlé, salle de colloque de la pédopsychiatrie de liaison – Renseignements: C. Cornaz, tél. 021 314 35 37, e-mail: [catherine.cornaz@inst.hospvd.ch](mailto:catherine.cornaz@inst.hospvd.ch)

**13h-14h:** Colloque lausannois d'épidémiologie clinique – Prof. G. Ollenschläger: «Clinical practice guidelines in Germany: a focused presentation in the larger context of the guidelines international network» – Lausanne, Hôpital orthopédique, salle Placide Nicod – Renseignements: Dr B. Burnand, tél. 021 314 72 62, e-mail: [bernard.burnand@inst.hospvd.ch](mailto:bernard.burnand@inst.hospvd.ch)

### ● Du vendredi 25 au samedi 26 juin 2004

VII<sup>e</sup> Symposium international de néphrologie périnatale – Lausanne, CHUV, auditoire Auguste Tissot – Renseignements et inscriptions: Mme Ch. Heumann, tél. 021 314 36 15, e-mail: [christine.heumann@chuv.hospvd.ch](mailto:christine.heumann@chuv.hospvd.ch)

### ● Lundi 28 juin 2004

**17h-18h:** Colloque du département de chirurgie – Prof. R. Chiolero: «Monitoring du polytraumatisé aux soins intensifs» – Lausanne, CHUV, Auditoire A. Tissot – Renseignements: Mme D. Kohler, tél. 021 314 13 23, e-mail: [doris.kohler@hospvd.ch](mailto:doris.kohler@hospvd.ch)

### ● Mardi 29 juin 2004

**18h30:** Colloque du Nord vaudois – Dr O. Guillod, «Aspects juridiques de la pratique médicale ambulatoire et hospitalière» – CHYC, salle de conférence, 3<sup>e</sup> étage – Renseignements: Dr R.-M. Jolidon, tél. 024 424 44 44, e-mail: [info@chyc.ch](mailto:info@chyc.ch)

### ● Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2004

**12h30-13h30:** Colloque lausannois d'immuno-allergologie du CHUV – Dr V. Aubert: «Nouveaux auto-anticorps» – Lausanne, CHUV, salle de séminaire 2, BH-08 – Renseignements: Mme P. Braun, tél. 021 314 07 90, fax 021 314 07 91, e-mail: [pierrette.braun@chuv.hospvd.ch](mailto:pierrette.braun@chuv.hospvd.ch)

N.B.: pour toute information supplémentaire concernant l'agenda, vous pouvez consulter notre site dans sa partie membre [www.svmed.ch/agenda](http://www.svmed.ch/agenda).

**Prochain délai pour les annonces concernant la période du 2 août au 10 septembre: 14 juin 2004**

## Economie quand tu nous retiens!

«Economie quand tu nous tiens!»: tel était le titre du CMV 7/2003. «Comprendre pourquoi une profession libérale se révèle un jour sous tutelle»; «savoir comment on évite un rationnement des soins»; recouvrer «cette liberté que connaissaient si bien nos précurseurs»: tels étaient les objectifs proclamés par son éditorialiste, le Dr L.-A. Crespo. Pour les réaliser tous ensemble, un seul bon moyen; pour corriger tous ces maux, un unique remède, selon lui: le marché, libéré de toute entrave, donc ipso facto concurrentiel. «Ethique hippocratique et éthique commerciale sont deux visages d'une même vertu», appuyait le Dr Crespo.

Que pensent d'un tel credo ses confrères orthopédistes, eux qui furent les premiers à s'insurger contre le Tarmed? Se rendent-ils enfin compte à qui et à quoi ils doivent leur mécontentement: non pas à cette économie planifiée et à cet interventionnisme étatique fustigés par le Dr Crespo et ses économistes de référence – réflexe conditionné par une réalité qui n'a plus cours, si jamais elle l'a eu – mais au contraire à la montée en force de ces entreprises commerciales que sont devenues les caisses-maladie, conséquence de notre refus d'en confier la régulation à la puissance publique. Quant à la prétention moralisatrice dont font étalage nos thuriféraires du sacro-saint marché, saura l'apprécier à sa juste valeur quiconque est informé des pressions exercées par les dirigeants de l'industrie pharmaceutique pour forcer le remboursement de molécules pseudo-innovantes – à des prix surfaits parce qu'indûment protégés contre la concurrence – tout en contrecarrant la distribution de médicaments de première nécessité (tels les antiviraux) à un coût accessible à ceux qui en ont le plus besoin...

Faut-il être sourd pour ne pas entendre les plaintes de toutes celles et tous ceux qui souffrent de la mercantilisation du secteur sanitaire, médecins compris? Faut-il être aveugle pour ne pas voir que ladite «logique du marché», i.e. celle du profit, implique d'en exclure toute demande non solvable, et que cette exclusion est mortifère dès lors qu'il s'agit de malades?

Notre ignorance, à nous médecins, des grandes œuvres classiques de philosophie et de sociologie de l'économie, voilà ce qui nous rend stupides face aux chantres du tout-au-marché. Aussi, en ces temps particulièrement difficiles, serait-il hautement indiqué que notre Société de médecine valide, comme indispensable à notre formation continue et à la sauvegarde de notre indépendance, les quelques centaines d'heures requises par la lecture des ouvrages fondamentaux recommandés en note. Ainsi serions-nous libérés de toute inhibition face aux petits économistes du jour. Alors pourrions-nous leur apprendre ce qu'eux-mêmes ne savent pas? Que l'Economie avec E majuscule n'existe pas, pas davantage qu'il n'existe une Nature, en tant qu'entités agissantes. «Economie» n'est qu'un mot.

Il n'existe pas une, mais des économies, réelles ou potentielles. Eriger une seule d'entre elles, celle dite de marché, au rang d'instance autonome à vocation universelle, et prétendre y conformer tous les autres aspects de la vie, voilà qui ne relève d'aucune nécessité transcendantale, mais d'une pure contingence historique: celle d'un coup de force politique. Parler de «lois» à propos des diktats des dirigeants de ce type d'organisation économique est donc abusif, mais opportun pour abuser la majorité des citoyens, qu'il s'agit de soumettre aux exigences que, sous ce nom de lois, leurs maîtres imposent et blanchissent à leur profit.

Conséquemment, le marché n'est pas fondé à régler cette question politique que, loin de supprimer comme le promettent nos thaumaturges précités, il oblige à reposer à nouveaux frais: Comment convient-il de répartir les investissements dans le secteur sanitaire, et d'en distribuer les produits et les services? Au profit maximal des investisseurs – c'est-à-dire des riches et mieux portants – aux dépens des malades pauvres? Ou selon l'impératif de la justice comme équité, au prix de l'intervention de la puissance publique?

Serment d'Hippocrate oblige: il est de notre responsabilité, à nous médecins plus qu'à tous autres, de nous en souvenir et de la rappeler haut et fort. Avant que les marchands du Temple ne soient parvenus à leurs fins. En ce qui nous concerne, nous médecins: en finir avec notre indépendance par rapport à leur pouvoir, garante de notre liberté de

nous dépenser au service des malades dont nous assumons la responsabilité, et au bénéfice de la communauté. Malades de plus en plus souvent rendus tels par les conditions de vie proprement inhumaines imposées à toute la société par sa classe dirigeante.

Dr René-Philippe Gaillet  
Médecin généraliste à Moudon

### Bibliographie

**SIMMEL Georg:** *Philosophie de l'argent* (PUF, 1987) – **WEBER Max:** *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (Pocket, 1995) – **POLANYI Karl:** *La grande transformation* (Gallimard, 1983) – **DUMONT Louis:** *Homo aequalis* (Gallimard, 1985) – **CASTORIADIS Cornelius:** *L'institution imaginaire de la société* (Seuil, 1975) – **RAWLS John:** *Théorie de la justice* (Points, 1997).

Retrouvez l'intégrale sur notre site [www.svmed.ch](http://www.svmed.ch), rubrique Presse – Courrier du médecin vaudois.

## Bonne santé pour tous!

Mes chères et chers Collègues,

Je n'entrerai pas dans les détails et les diverses opinions et difficultés que l'on a avec Tarmed. Il nous a été livré un instrument ouvert à toute interprétation, souvent incompréhensible et qui engendre surtout une ambiance qui n'est pas positive pour la relation de confiance entre le médecin et le patient.

Je propose donc:

1. Une votation demandant à tous les médecins suisses s'ils sont actuellement pour ou contre le Tarmed, et dont le résultat serait communiqué au grand public.
2. Si le vote est négatif, deuxième proposition: que l'on confie à HEC Lausanne, qui est reconnu comme un des meilleurs instituts d'économie en Europe, un mandat pour faire une tarification qui serait claire, utilisable et équitable.

A mon avis, il est indispensable de rétablir la confiance du citoyen suisse dans le corps médical qui est la base d'une bonne santé pour tous.

Avec mes confraternelles salutations.

Dr David Seld

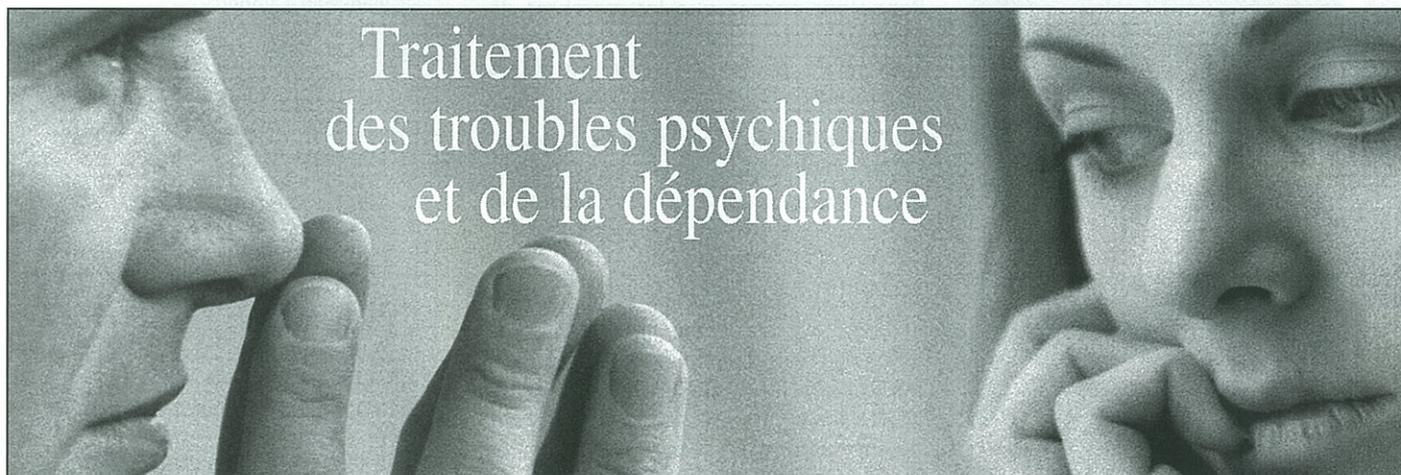
# Et si on parlait de vous?

**D**ans la nouvelle conception du *Courrier du médecin vaudois*, nous souhaitons introduire une rubrique qui parle de vous: ces portraits de membres de la SVM visent à vous faire découvrir un aspect peu connu de la personnalité d'une consœur ou d'un confrère. En effet, notre but est d'esquisser des portraits de membres présentés sous un angle différent: par exemple, à travers une activité professionnelle exceptionnelle, hors du cadre habituel ou un engagement personnel original dans un domaine a priori inattendu. Ces articles montreront aussi la diversité, la créativité et les multiples intérêts des médecins vaudois.

Nous publierons le premier portrait dans le prochain numéro. N'hésitez pas à vous annoncer au secrétariat de la SVM si vous souhaitez figurer dans cette



rubrique ou à lui signaler les activités d'un confrère qui pourraient faire l'objet d'un portrait. Nous prendrons ensuite contact et nous nous chargerons de la rédaction de l'article.



## Traitement des troubles psychiques et de la dépendance

La Clinique La Métairie dispense des soins de qualité, basés sur une approche multidisciplinaire, dans un cadre discret et offre un service hôtelier de premier ordre.

Elle dispose d'un département de psychiatrie générale, d'un hôpital de jour et d'unités spécialisées pour les traitements suivants:

- Dépression
- Alcoolisme, toxicomanie et pharmacodépendance
- Anorexie et boulimie
- Etats de stress post-traumatique
- Troubles anxieux et dépressifs des aînés

Agréée par la Santé Publique du Canton de Vaud, la clinique fait partie du groupe Capio Healthcare. Elle est membre des associations vaudoise et suisse des cliniques privées (AVCP, ASCP).

N'hésitez pas à contacter notre service de coordination médicale pour plus d'informations.

**Clinique La Métairie**

Avenue de Bois-Bougy  
CH-1260 Nyon

Tél. 022 363 20 20  
Fax 022 363 20 01

[contact@lametairie.ch](mailto:contact@lametairie.ch)  
[www.lametairie.ch](http://www.lametairie.ch)

Des compétences reconnues  
Une approche personnalisée



# Clinique La Métairie

Horizon

# Reflet de l'AD du 25 mars

En résumé, voici les discussions qui ont animé l'après-midi du 25 mars dernier.



Au premier plan, les Drs Anex et Genton. Debout, le Dr Potin.



Le Dr Munier, derrière le micro!

**T**out d'abord, le projet d'organisation de la garde psychiatrique, qui a occupé durant plusieurs séances un certain nombre d'omnipraticiens et de psychiatres, ainsi que le médiateur et le secrétaire général de la SVM, a abouti à un accord (cf. CMV N° 1, févr. 2004 – p. 21) qui, soumis au vote de l'assemblée, a été avalisé par les délégués. Rappelons brièvement les termes: les psychiatres organisent un piquet psychiatrique 24h/24 qui planifiera les hospitalisations s'il y a lieu, une consultation si nécessaire dans les 24h, et assisteront les médecins de premier recours sur appel téléphonique. Un premier bilan sera fait une année après l'entrée en vigueur de ce projet.

Il est également prévu d'organiser des cours ouverts aux omnipraticiens et aux psychiatres. Le Jeudi de la Vaudoise du 30 septembre 2004 sera d'ailleurs consacré aux urgences psychiatriques.

Rappelons encore que les membres de l'AMOV et les psychiatres avaient déjà adopté ce projet au cours de leurs assemblées générales respectives.

Une modification des statuts a également été acceptée à la majorité. Elle augmente le mandat des délégués de l'AD de 2 à 4 ans, par souci de simplification.

Le rapport du Comité, présenté par le Dr Favrod Coune, résume les événements en cours de réalisation et de traitement depuis l'assemblée de novembre. Soulignons notamment l'entrée en vigueur du Tarmed qui fait l'objet de ce numéro du CMV, la gestion du statut à venir des hospitaliers et l'adaptation de la rémunération des médecins travaillant pour le compte de l'Etat, le maintien des relations avec les assureurs (avec, entre autres, les négociations autour de la fac-

turation des prises de sang au cabinet), l'engagement contre la suppression de l'obligation de contracter et le soutien de la formation et de la Faculté de médecine. Le Dr Favrod Coune déplore par ailleurs l'explosion des cas traités par la Commission de déontologie.

Enfin, 26 demandes de candidature ont été présentées à l'Assemblée, dont une fait l'objet d'une demande d'enquête auprès de la Commission de déontologie.

Catherine Borgeaud

## Courrier du médecin vaudois

Revue de la Société vaudoise de médecine

### Comité de la SVM

Dr Charles-A. Favrod-Coune, président  
Dr Charles-Alexandre Steinhäuslin, vice-président  
Dr Jean-Philippe Grob, secrétaire  
Dr Jean-Marc Lamberg  
Dr Philippe Munier  
Professeur Gérard Waerber  
Dr Bertrand Vuilleumier  
Dr Lennart Magnusson

### Comité de rédaction du CMV

Dresse Jacqueline Caillat  
Dr Charles-A. Favrod-Coune  
Dr Jean-Pierre Randin  
Dr Patrick-Olivier Rosset  
Dr Louis-Alphonse Crespo  
Dr Georges Buchheim

### Secrétariat général

P.-A. Repond, secrétaire général  
Catherine Borgeaud, secrétariat de rédaction CMV

### Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76  
1010 Lausanne 10 – Tél. 021 651 05 05  
CCP Lausanne 10-1500-5  
Fax 021 651 05 00  
E-mail: secgen@svmed.ch  
Internet: www.svmed.ch

### Fondation pour la garde médicale

S.O.S. – Médecin de garde  
Tél. 021 213 77 77 (24 heures sur 24)  
Abonnements de déviation et de télécommunications au service des médecins de la région lausannoise

### Administration et rédaction

Case postale 76 – 1010 Lausanne 10

### Régie des annonces

Suisse romande: inEDIT Publications SA  
Chemin des Jordils 40  
Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice  
Tél. 021 695 95 95 – Fax 021 695 95 51

### Réalisation

inEDIT Publications SA

### Photo couverture

Fariba De Francesco

## Bienvenue aux nouveaux membres:

ANDRIEU Jacques  
BARELLA Lilia  
BESSEGHIR Nedjma  
BRON Luc  
DESARNAULDS-NUSSLÉ  
Anne Béatrice  
FAVRET Alain  
GOLCEA-CHITTARO Adriana  
HEGGERICKX Isabelle

HIGELIN Fabien  
KERNEN Yann  
KHATCHATOUROV Gregory  
LAMY Olivier  
LE-GOFF-CUBILIER Valérie  
LEMONDE Guillaume  
LIARDET Stéphanie  
LOPEZ DE LA VEGA Béatrice  
PILLEVUIT Olivier

RIQUIER Françoise  
ROSSIER Michel  
ROULIER Denis  
SCHÖNLE Gabrielle  
STIEGLITZ Paul-Alain  
STIGLER Michael  
WINDERICKX Erwin  
ZEMMOURI Abdelaziz

# Le printemps à la maison?

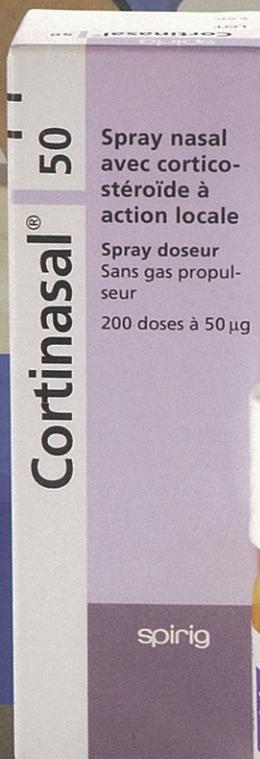
Flavio Kurth, Basel, ASW

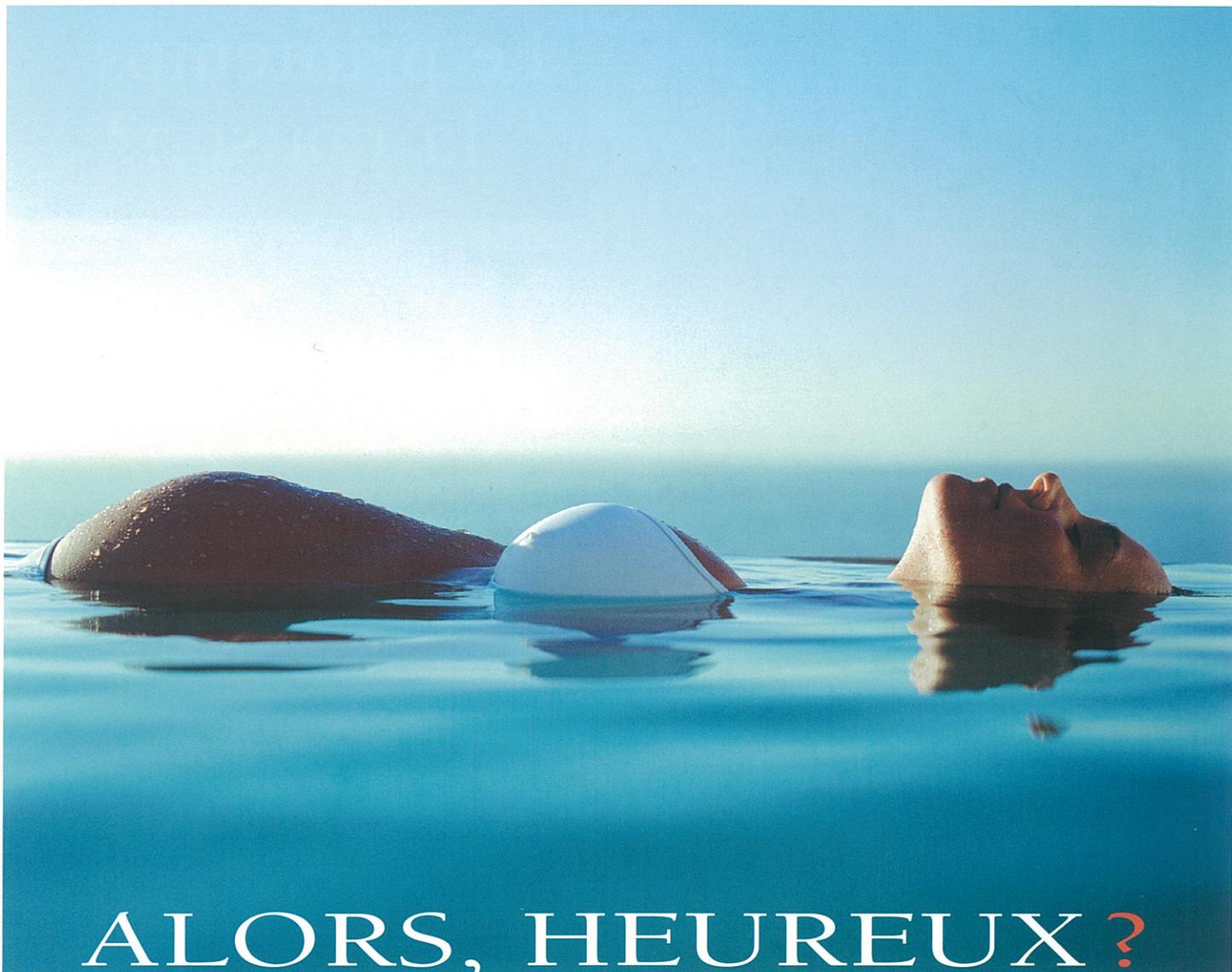


## Cortinasal - l'alternative

- en cas de rhinites allergiques
- plus de 20% d'économie par rapport à l'original

admis par les caisses





# ALORS, HEUREUX ?

Il y a des signes qui ne trompent pas. Grâce au **crédit d'investissement** de la Banque Migros, votre projet d'équipement médical prend vie aux meilleures conditions du marché. Et vous pouvez envisager l'avenir en toute sérénité.

**4.75% l'an net**

Comme il n'est jamais trop tard pour être heureux, vous pouvez également échanger votre crédit actuel contre un crédit plus avantageux de la Banque Migros, sans aucuns frais de dossier. Appelez simplement le **021 321 11 11**. Le bonheur n'est pas loin!

**BANQUEMIGROS**